

COMPTES CONDENSES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 31 MARS 2019 – NON AUDITES

Etat de situation financière condensé consolidé – non audité

(montants en milliers d'euros)	NOTES	31/12/2018	31/03/2019
ACTIF			
Brevets et logiciels	3	1 910	1 879
Immobilisations corporelles	4	295	280
Autres actifs financiers non courants	5	301	366
Total actifs non courants		2 506	2 525
Autres créances	6	4 950	5 769
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	14 406	11 152
Total actifs courants		19 356	16 921
TOTAL ACTIF		21 862	19 446
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital		2 693	2 693
Primes d'émission et d'apport		44 263	43 379
Actions propres		(151)	(116)
Ecart de conversion		(64)	(113)
Réserves - attribuables aux actionnaires de Biophytis		(25 717)	(39 702)
Résultat - attribuable aux actionnaires de Biophytis		(13 987)	(3 727)
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires de Biophytis		7 037	2 414
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(31)	(31)
Total capitaux propres		7 006	2 383
Passifs			
Engagements envers le personnel		189	169
Dettes financières non courantes	11	6 383	7 519
Total passifs non courants		6 572	7 688
Dettes financières courantes	11	1 816	3 034
Provisions		75	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	4 866	4 730
Dettes fiscales et sociales	12.2	1 400	1 528
Autres créditeurs et dettes diverses		127	83
Total passifs courants		8 284	9 375
TOTAL PASSIF		21 862	19 446

Compte de résultat condensé consolidé – non audité

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)	NOTES	31/03/2018 3 mois	31/03/2019 3 mois
Chiffre d'affaires		-	-
Coût des ventes		-	-
Marge brute		-	-
Frais de recherche et développement, net	13.1	(2 017)	(2 289)
Frais généraux et administratifs	13.2	(865)	(1 211)
Résultat opérationnel		(2 882)	(3 500)
Charges financières	14	(26)	(276)
Produits financiers	14	4	49
Variation de la juste valeur du dérivé passif	14	-	-
Résultat financier		(22)	(227)
Résultat avant impôts		(2 904)	(3 727)
Produit (charge) d'impôts		-	-
Résultat net (perte)		(2 904)	(3 727)
Attribuable aux actionnaires de Biophytis		(2 904)	(3 727)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		13 463 413	13 463 413
Résultat de base par action (€/action)	15	(0,22)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)	15	(0,22)	(0,28)

Etat du résultat global condensé consolidé – non audité

(montants en milliers d'euros)	31/03/2018 3 mois	31/03/2019 3 mois
Résultat net (perte)	(2 904)	(3 727)
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>		
Ecart actuariels	27	33
<i>Eléments recyclables en résultat</i>		
Ecart de conversion	14	(49)
Autres éléments du résultat global	41	(16)
Résultat global (perte)	(2 863)	(3 743)
Attribuable aux actionnaires de Biophytis	(2 863)	(3 743)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-

Etat de variation des capitaux propres condensés consolidés – non audité

(montants en milliers d'euros, excepté pour les données relatives aux actions)	NOTES	Capital - nombre d'action	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Réserve de conversion	Paiement fondé sur des actions	Impact de la comptabilisation séparée relatif aux obligations convertibles et non convertibles	Actions propres	Capitaux propres – attribuables aux actionnaires de Biophytis	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2017		13 463 413	2 693	44 708	(30,951)	(0)	4,386	521	(138)	21 219	(31)	21 188
Résultat pour la période		-	-	-	(2 904)	-	-	-	-	(2 904)	-	(2 904)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	27	14	-	-	-	41	-	41
Résultat global		-	-	-	(2 877)	14	-	-	-	(2 863)	-	(2 863)
Mouvements nets des actions propres		-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)	-	(17)
Gains et pertes nets relatif aux actions propres		-	-	-	(46)	-	-	-	-	(46)	-	(46)
Paiements fondés sur des actions	9	-	-	-	-	-	107	-	-	107	-	107
Au 31 mars 2018		13 463 413	2 693	44 708	(33,874)	14	4,493	521	(155)	18,400	(31)	18,370
Au 31 décembre 2018		13 463 413	2 693	44 263	(45,115)	(64)	4,673	738	(151)	7 037	(31)	7 006
Résultat pour la période		-	-	-	(3 727)	-	-	-	-	(3 727)	-	(3 727)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	33	(49)	-	-	-	(16)	-	(16)
Résultat global		-	-	-	(3 694)	(49)	-	-	-	(3 743)	-	(3 743)
Mouvements nets des actions propres		-	-	-	-	-	-	-	35	35	-	35
Gains et pertes nets relatif aux actions propres		-	-	-	(58)	-	-	-	-	(58)	-	(58)
Paiements fondés sur des actions	9	-	-	-	-	-	27	-	-	27	-	27
Frais d'augmentation de capital (1)		-	-	(884)	-	-	-	-	-	(884)	-	(884)
Au 31 mars 2019		13 463 413	2 693	43 379	(48,867)	(113)	4,700	738	(116)	2 414	(31)	2 383

(1) Les coûts directement attribuable à l'émission d'actions en lien avec la préparation d'une augmentation de capital devant intervenir en 2019 sont reconnus en moins des capitaux propres.

Etat des flux de trésorerie condensés consolidés – non audité

(montants en milliers d'euros)	NOTES	31/03/2018 3 mois	31/03/2019 3 mois
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net		(2 904)	(3 727)
Elimination des amortissements des immobilisations	3, 4	54	61
Dotations aux provisions, nettes des reprises		8	(62)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	9	107	27
Intérêts financiers bruts versés		-	208
Intérêts sur comptes de placement		(3)	(1)
Actualisation / désactualisation des avances	11.1	8	8
Coût amorti des emprunts obligataires convertibles et non convertibles	11.2	-	60
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		(2 730)	(3 426)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)		1 015	1 604
<i>(Diminution) augmentation des autres actifs financiers non courants</i>		-	9
<i>(Diminution) augmentation des autres créances</i>		169	819
<i>Diminution (augmentation) des dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		504	859
<i>Diminution (augmentation) des dettes fiscales et sociales</i>		276	(128)
<i>Diminution (augmentation) des autres créiteurs et dettes diverses</i>		66	45
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		(3 745)	(5 030)
Flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3, 4	(9)	(14)
Intérêts sur compte de placement		3	1
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(6)	(13)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Frais payés relatifs à l'augmentation de capital		-	(158)
Encaissement d'avances remboursables, net des remboursements	11.1	(58)	(123)
Emission d'emprunts, net des remboursements		(8)	-
Intérêts financiers bruts versés		-	(208)
Emission d'emprunts obligataires convertibles et non convertibles	11.2	-	2 420
Frais sur émission d'emprunts obligataires non convertibles	11.2	-	(50)
Remboursements de locations financement	11.3	(12)	(47)
Variation des concours bancaires courants	11	(7)	5
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(85)	1 839
Incidences des variations des cours de devises		14	(49)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie		(3,822)	(3 254)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	7	19 857	14 406
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	7	16 035	11 152

Notes aux états financiers condensés consolidés – non audité

(Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf pour les données relatives aux actions)

Note 1 : Information générale relative à la Société

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en septembre 2006, Biophytis est une entreprise biopharmaceutique qui développe de potentielles classes de médicaments dans le traitement de maladies dégénératives liées à l'âge, en particulier celles affectant les fonctions musculaires et visuelles.

Biophytis est une société anonyme et son siège social est situé 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France (Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 492 002 225 RCS Paris).

Biophytis et ses filiales sont dénommées ci-après « **Biophytis** » ou la « **Société** ».

Les informations suivantes constituent les notes aux états financiers condensés consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 avec une information comparative pour la période de trois mois close le 31 mars 2018.

Les états financiers non audités consolidés de Biophytis, ou les « **Etats financiers** », ont été préparées sous la responsabilité de la direction de la Société et ont été approuvés et autorisés à la publication par le conseil d'administration de la Société du 13 mai 2019.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Certains montants peuvent être arrondis pour le calcul de l'information financière contenue dans les états financiers consolidés. En conséquence, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des chiffres précédents.

Déclaration de conformité

La Société a préparé ses états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 et 31 mars 2018 conformément aux International Financial Reporting Standards, ou IFRS, publiées par l'International Accounting Standards Boards, ou IASB. Le terme « IFRS » désigne conjointement les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations des comités d'interprétation (IFRS Interpretations Committee, ou IFRS IC, et Standing Interpretations Committee, ou SIC) d'application obligatoire pour la période close le 31 mars 2019.

Les états financiers pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2019 et 31 mars 2018 ont été préparés selon la norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les

informations financières peuvent ne pas être représentatives des autres périodes ou résultats attendus pour l'année entière.

En raison de la cotation des actions de la Société sur Euronext Growth Paris (anciennement Alternext Paris) et en application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers de la Société sont également préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne, ou UE, à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Au 31 mars 2019, toutes les normes IFRS publiées par l'IASB et d'application obligatoire sont les mêmes que celles adoptées par l'UE et obligatoire dans l'UE. En conséquence, les états financiers de la Société sont établis conformément aux normes publiées par l'IASB et celles adoptées par l'UE.

Continuité d'exploitation

Malgré la perte réalisée au cours de l'exercice 2018 s'élevant à 3 727 K€, le conseil d'administration a arrêté les comptes en retenant l'hypothèse de continuité d'exploitation. Cette analyse s'appuie sur :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles s'élevant à 11,2 M€ au 31 décembre 2018 ;
- Le remboursement par l'Etat en 2019 de la créance relative au Crédit d'Impôt Recherche de 2018 pour 3.1 M€ ; et
- La possible utilisation de la ligne de financement mise en place avec Bracknor Fund Limited (« Bracknor ») pouvant donner lieu à un financement additionnel de 9 M€ (cf. note 11.2).

Méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées pour les états financiers consolidés pour la période close le 31 mars 2019 sont les mêmes que pour celles l'exercice clos le 31 décembre 2018 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- *IFRS 16 – Locations* publiée le 13 janvier 2016. Cette norme aligne le traitement des locations simples sur celui appliqué aux contrats de location financement (i.e. reconnaissance au bilan d'une dette au titre des paiements futurs de location et d'un droit d'utilisation) ;
- *IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux* publiée le 7 juin 2017 ;
- *Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime*, publié le 7 février 2018 ;
- *Cycle d'amélioration des normes IFRS 2015-2017*, publié le 12 décembre 2017 ; et
- *Amendements à IFRS 9 - Instruments Financiers* publiés le 12 octobre 2017.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

2.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les taux de change utilisés pour la préparation des états financiers consolidés sont les suivants :

TAUX DE CHANGE (devise pour 1 €)	Taux de clôture		Taux moyen pour la période de trois mois close le	
	31/12/2018	31/03/2019	31/03/2018	31/03/2019
BRL	4,4440	4,3865	3,9887	4,2775
USD	1,1450	1,1235	1,2292	1,1358

2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des jugements et des estimations ont été faits par la Direction de la Société et sont comparables avec ceux utilisés pour la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2018.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Note 3 : Brevets et logiciels

(montants en milliers d'euros)	Brevets	Logiciels	Total
VALEURS BRUTES			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	2 300	29	2 329
Acquisition	-	-	-
Cession	-	-	-
Etat de la situation financière au 31 mars 2019	2 300	29	2 329
AMORTISSEMENTS			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	413	6	419
Augmentation	31	-	31
Diminution	-	-	-
Etat de la situation financière au 31 mars 2019	444	6	450
VALEURS NETTES COMPTABLES			
Au 31 mars 2019	1 856	23	1 879

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles de la Société pour les périodes de trois mois closes au 31 mars 2019 ou 2018.

La Société co-détient certaines quotes-parts de copropriété de brevets avec des partenaires publics.

Note 4 : Immobilisations corporelles

(montants en milliers d'euros)	Matériels et Outillages	Matériels et Outillages (droit d'utilisation)	Installations et agencements	Matériel de bureau informatique mobilier	Matériel de transport	Total
VALEURS BRUTES						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	279	181	90	90	-	640
Acquisition	-	-	14	-	-	14
Cession	-	-	-	-	-	-
Impact de change	1	-	1	-	-	1
Etat de la situation financière au 31 mars 2019	280	181	105	90	-	656
AMORTISSEMENTS						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	153	107	38	47	-	345
Augmentation	9	9	4	8	-	30
Diminution	-	-	-	-	-	-
Impact de change	1	-	-	-	-	1
Etat de la situation financière au 31 mars 2019	163	116	42	55	-	376
VALEURS NETTES COMPTABLES						
Au 31 mars 2019	117	65	63	35	-	280

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles pour les périodes de trois mois closes au 31 mars 2019 ou 2018.

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Contrat de liquidité – solde en espèces	43	20
Dépôt de garantie relatif aux emprunts obligataires non convertibles	240	320
Autres dépôts de garantie	18	26
Total autres actifs financiers non courants	301	366

Note 6 : Autres créances

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Crédit d'impôt recherche (1)	3 133	3 992
Crédit impôt compétitivité emploi ("CICE")	5	5
Taxe sur la valeur ajoutée	1 368	1 578
Charges constatées d'avance (2)	257	128
Fournisseurs - acomptes versés et fournisseurs débiteurs	171	53
Divers	16	13
Total autres créances	4 950	5 769

(1) Crédit d'impôt recherche (CIR)

La créance relative au Crédit d'Impôt Recherche est remboursable par l'Etat l'année suivant celle de sa constatation, en l'absence de résultat taxable.

La créance de CIR au 31 décembre 2018 inclut le CIR 2018 (3 133 K€).

La créance de CIR au 31 mars 2019 inclut le CIR 2018 (3 133 K€) et le CIR estimé pour la période de trois close au 31 mars 2019 (859 K€).

Le CIR a été estimé sur la base des dépenses éligibles.

(2) Les charges constatées d'avance se rapportent essentiellement à des prestations de recherche fournies par un prestataire externe.

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Comptes bancaires	9 406	1 152
Dépôts à terme	5 000	10 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	14 406	11 152

Au 31 décembre 2018, la Société détient un dépôt à terme à échéance en janvier 2019 pour une valeur de 5 000 K€.

Au 31 mars 2019, la Société détient deux dépôts à terme à échéance en avril 2019 pour une valeur nominale de 5 000 K€ chacun.

Note 8 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2018 et au 31 mars 2019, respectivement :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9	
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Coût amorti
Actifs financiers non courants	301	301	-	301
Autres créances	4 950	4 950	-	4 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 406	14 406	14 406	-
Total actifs	19 657	19 657	14 406	5 251
Dettes financières non courantes	6 383	6 383	-	6 383
Dettes financières courantes	1 816	1 816	-	1 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 866	4 866	-	4 866
Total passifs	13 065	13 065	-	13 065

(montants en milliers d'euros)	31/03/2019		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9	
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Coût amorti
Actifs financiers non courants	366	366	-	366
Autres créances	5 769	5 769	-	5 769
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 152	11 152	11 152	-
Total actifs	17 287	17 287	11 152	6 135
Dettes financières non courantes	7 519	7 519	-	7 519
Dettes financières courantes	3 034	3 034	-	3 034
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 730	4 730	-	4 730
Total passifs	15 283	15 283	-	15 283

Les impacts des actifs et passifs financiers de la Société sur le compte de résultat consolidé s'analysent comme suit pour les périodes de trois mois closes au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019 :

(montants en milliers d'euros)	31/03/2018		31/03/2019	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Passifs				
Passifs évalués au coût amorti : emprunts obligataires convertibles et non convertibles	-		(268)	
Passifs évalués au coût amorti : avances	(8)		(8)	

Note 9 : Capital

Au 31 mars 2019, le capital social de la Société est fixé à 2 692 682,60 €, divisé en 13 463 413 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,20 €.

Le capital social n'a pas été mouvementé sur les périodes de trois mois closes au 31 mars 2019 ou 2018.

Note 10 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises

Bons de souscription d'actions attribués à des investisseurs

L'évolution du nombre de bons en circulation s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				31/03/2019	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2018	Attribués	Exercés	Caducs		
BSA _{2015D}	10/07/2015	189 748	-	-	-	189 748	189 748
Total		189 748	-	-	-	189 748	189 748

Bons de souscriptions d'actions (« BSA »)

L'évolution du nombre de bons en circulation s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				31/03/2019	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2018	Attribués	Exercés	Caducs		
BSA ₂₀₁₅	04/08/2015	48 000	-	-	-	48 000	48 000
BSA ₂₀₁₇	21/07/2017	72 000	-	-	-	72 000	72 000
Total		120 000	-	-	-	120 000	120 000

Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE »)

L'évolution du nombre de BSPCE en circulation s'analyse comme suit :

Type	Date d'attribution	Nombre de bons en circulation				31/03/2019	Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2018	Attribués	Exercés	Caducs		
BSPCE ₂₀₁₅₋₁	22/05/2015	152 000	-	-	-	152 000	152 000
BSPCE ₂₀₁₅₋₂	23/09/2015	384 500	-	-	-	384 500	384 500

BSPCE ₂₀₁₅₋₃	04/12/2015	20 000	-	-	-	20 000	20 000
BSPCE ₂₀₁₅₋₄	15/03/2016	39 700	-	-	(39 700)	-	-
BSPCE ₂₀₁₇₋₁	21/07/2017	227 000	-	-	-	227 000	227 000
BSPCE ₂₀₁₇₋₂	21/07/2017	116 334	-	-	(21 334)	95 000	95 000
Total		939 534	-	-	(61 034)	878 500	878 500

Charge de paiement fondé sur des actions comptabilisée au titre des périodes présentées :
(montants en milliers d'euros)

Type	Période de trois mois close le 31 mars 2018				Période de trois mois close le 31 mars 2019			
	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de l'exercice	Charge cumulée à date	Coût probabilisé du plan à date	Charge cumulée à l'ouverture	Charge de la période	Charge cumulée à date
BSA ₂₀₁₇	153	153	-	153	153	153	-	153
BSPCE ₂₀₁₅₋₂	2 430	2 430	-	2 430	2 430	2 430	-	2 430
BSPCE ₂₀₁₅₋₃	78	78	-	78	78	78	-	78
BSPCE ₂₀₁₅₋₄	83	78	3	81	83	83	-	83
BSPCE ₂₀₁₇₋₁	347	188	40	228	347	307	13	320
BSPCE ₂₀₁₇₋₂	421	185	64	249	389	347	14	361
Total			107				27	

Note 11 : Emprunts et dettes financières

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Avances remboursables	876	822
Emprunts obligataires non convertibles	5 507	6 697
Dettes financières non courantes	6 383	7 519
Avances remboursables	331	270
Emprunts obligataires non convertibles	1 423	2 743
Dettes financières - location financement	46	-
Concours bancaires courants	16	21
Dettes financières courantes	1 816	3 034
Total dettes financières	8 199	10 553

Réconciliation valeur de remboursement / valeur au bilan

(montants en milliers d'euros)	Valeur de remboursement		Décote BSA	Frais sur emprunts	Coût amorti	Valeur au bilan au 31/03/2019
	31/12/2018	31/03/2019				
Avances remboursables	1 295	1 172	-	-	(80)	1 092
Emprunts obligataires non convertibles	7 500	10 000	(319)	(355)	114	9 440
Dettes financières - location financement	46	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	16	21	-	-	-	21
Total dettes financières	8 857	11 193	(319)	(355)	(34)	10 553

Ventilation des dettes financières par échéance, en valeur de remboursement

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit :

(montants en milliers d'euros)	31/03/2019	Courant	Non courant	
		< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	1 172	272	900	-
Emprunts obligataires	10 000	3 065	6 935	-

Concours bancaires courants	21	21	-	-
Total dettes financières	11 193	3 358	7 835	-

11.1 Avances remboursables

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables :

(montant en milliers d'euros)	BPI -Sarcob	BPI - BIO 101	Total
Au 31 décembre 2018	182	1 025	1 207
(+) Encaissement	-	-	-
(-) Remboursement	(13)	(110)	(123)
Subventions	-	-	-
Charges financières	1	7	8
Au 31 mars 2019	171	921	1 092

Ventilation des avances remboursables par échéance en valeur de remboursement

(montant en milliers d'euros)	BPI -Sarcob	BPI - BIO 101	Total
Au 31 mars 2019	182	990	1 172
Part à moins d'un an	52	220	272
Part d'un an à 5 ans	130	770	900
Part à plus de 5 ans	-	-	-

11.2 Emprunts obligataires convertibles et non convertibles

Emission d'obligations convertibles au profit de Bracknor

Le 3 avril 2017, la Société a signé un contrat avec Bracknor permettant une levée de fonds potentielle de 15 M€, en plusieurs tranches à la discrétion de la Société, au travers de l'émission d'emprunts convertibles avec BSA attachés, à la seule discrétion de la Société.

Les deux premières tranches ont été émises au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, ayant donné lieu à un encaissement total de 6 M€ par la Société.

Au 31 décembre 2017, l'intégralité des obligations convertibles ont été remboursées en actions ordinaires au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

En vertu des dispositions du contrat, la Société a la possibilité d'émettre 900 obligations convertibles additionnelles au profit de Bracknor pour un montant maximum de 9 M€.

Emprunt obligataire non convertible Kreos

(montants en milliers d'euros)	Obligations convertibles
Au 31 décembre 2018	6 930
(+) Encaissement	2 420
(+) Dépôt de garantie	80
(-) Frais d'émission	(50)
(+/-) Impact du coût amorti	60
(-) Remboursement	-
Au 31 mars 2019	9 440

Le 10 septembre 2018, la Société a conclu un « venture loan agreement » avec Kreos tenant lieu de contrat cadre organisant l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant pouvant atteindre 10 M€ au travers de l'émission de quatre tranches de 2,5 millions d'euros chacune, l'émission de bons de souscription d'actions dans le cadre de la première tranche. Le « venture loan agreement » prévoit le nantissement des actifs de la Société (incluant une part de la propriété intellectuelle de la Société) au bénéfice de Kreos.

Chaque tranche porte intérêts à 10% par an. Toutes les tranches d'emprunts non convertibles émises sont remboursables en 36 mensualités à partir d'avril 2019.

Selon les termes du contrat, la Société a la possibilité à tout moment à condition de respecter une notification préalable à Kreos d'au moins 30 jours, de rembourser ou racheter les emprunts obligataires non convertibles uniquement dans leurs intégralités. Le remboursement sera égal au (1) montant du principal restant dû, augmenté de (2) la somme des intérêts que la Société aurait due acquitter sur la durée restante de la tranche concernée, actualisé au taux de 10% par an.

La première et la deuxième tranche ont été émises le 10 septembre 2018, la troisième tranche a été émise le 17 décembre 2018 et la dernière tranche a été émise le 1^{er} mars 2019, pour un montant total de 10 millions d'euros. Un dépôt de garantie totalisant 320 K€ (80 K€ par tranche) a été retenu par Kreos sur les versements effectués. Il sera déduit de la dernière mensualité. Il est présenté en « Autres actifs financiers non courants ».

Les BSA émis au profit de Kreos dans le cadre de la première tranche donne le droit de souscrire 442 477 actions ordinaires de la Société au prix d'exercice de 2,67 € par action sur une période de 7 ans. Ces BSA ont été valorisés à 319 K€ et ont été enregistrés en instrument de capitaux propres et en réduction de la valeur de la dette.

Traitement comptable

Conformément à IFRS 9, la dette non convertible est évaluée selon la méthode du coût amorti au 31 mars 2019 pour un montant de 9,4 M€.

11.3 Dettes financières – location financement

(montants en milliers d'euros)	Dettes financières - Contrats de location financement	Part courante	Part non courante	
			de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Au 31 décembre 2018	46	46	-	-
(-) Remboursement	(46)			
Au 31 mars 2019	-	-	-	-

La Société a conclu un contrat de location financement d'une durée de 3 ans mis en place en janvier 2016 relatif à un système HPLC (spectromètre).

Note 12 : Passifs courants

12.1 Dettes fournisseurs

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Fournisseurs – recherche et développement	3 625	3 021
Fournisseurs – frais généraux et administratifs	1 241	1 709
Total dettes fournisseurs	4 866	4 730

L'évolution de la dette vis-à-vis des fournisseurs de recherche et développement est cohérent avec le niveau des frais relatifs aux essais cliniques et aux dépenses de recherche (cf. 13.1), en lien notamment avec le programme clinique SARA et le lancement du programme MYODA.

La hausse des dettes vis-à-vis des fournisseurs frais généraux est principalement due à la progression des dépenses administratives relative au fait d'être une société cotée en France et avec notre expansion aux Etats-Unis et l'ouverture de notre bureau à Cambridge, Massachussets.

12.2 Dettes fiscales et sociales

(montants en milliers d'euros)	31/12/2018	31/03/2019
Personnel et comptes rattachés	499	542
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	463	473
Autres impôts, taxes et versements assimilés	438	513
Total dettes fiscales et sociales	1 400	1 528

Note 13 : Détails des charges et produits par fonction

13.1 Frais de recherche et développement

(montants en milliers d'euros)	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Charges de personnel	(666)	(977)
Autres achats et charges externes	(1 904)	(2 122)
Divers	(46)	(49)

Frais de recherche et développement	(2 616)	(3 148)
Crédit d'impôt recherche	599	859
Subventions	-	-
Subventions	599	859
Frais de recherche et développement, nets	(2 017)	(2 289)

Les dépenses de recherche et développement sont relatives à la réalisation d'essais cliniques et d'études précliniques pour nos candidats médicaments pour le traitement de maladies dégénératives liées à l'âge.

L'évolution des frais de personnel pour environ 0,3 M€ s'explique essentiellement par un renforcement de l'équipe de recherche aux Etats-Unis dans le cadre de l'accroissement de nos activités cliniques et réglementaires sur Sarconeos (BIO 101) sur le programme SARA.

La hausse de 0,2 M€ des autres achats et charges externes est principalement due aux frais d'études et de recherches de la Société.

Ces coûts sont principalement constitués des coûts de « Contract Research Organization » (CRO) pour conduire les études cliniques et des études réglementaires non cliniques.

13.2 Frais généraux et administratifs

(montants en milliers d'euros)	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Charges de personnel	(326)	(701)
Autres achats et charges externes	(531)	(572)
Divers	(8)	62
Frais généraux et administratifs	(865)	(1 211)

Les charges de personnel, incluant le paiement fondé sur des actions, relatives à la direction générale et au personnel administratif ont augmenté de 0,4 M€ en raison de la réorganisation et le renforcement de la fonction administrative et financière de la Société, au travers de la progression des effectifs de quatre à huit personnes, incluant du recrutement d'un contrôleur financier en France et le recrutement d'un directeur financier pour la filiale américaine.

Les autres achats et charges externes sont constitués principalement des dépenses administratives relatives au fait d'être une société cotée en France, d'honoraires comptables et d'audit ainsi que d'honoraires d'avocats.

13.3 Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Salaires et charges sociales	(885)	(1 651)
Paiements fondés sur des actions	(107)	(27)
Charges de personnel	(992)	(1 678)

Note 14 : Produits et charges financiers, nets

(montants en milliers d'euros)	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Autres charges financières	(10)	(8)
Intérêts financiers et coût amorti des emprunts obligataires non convertibles (1)	-	(268)
Autres produits financiers	4	1
(Pertes) et gains de change	(16)	48
Total produits et charges financiers	(22)	(227)

(1) Cf. Note 11.2 Emprunts obligataires convertibles et non convertibles

Note 15 : Résultat par action

	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 463 413	13 463 413
Résultat net de la période	(2 904)	(3 727)
Résultat de base par action (€/action)	(0,22)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,22)	(0,28)

Note 16 : Parties liées**16.1 Rémunérations des mandataires sociaux et du management**

(montants en milliers d'euros)	Pour la période de trois mois close le	
	31/03/2018	31/03/2019
Rémunérations fixes dues	171	381
Rémunérations variables dues	73	106
Avantages en nature	3	5
Jetons de présence	12	75
Paiements fondés sur des actions	51	23
Total rémunération des dirigeants	310	590

Note 17 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2018.

Note 18 : Gestion et évaluation des risques financiers

Biophytis peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers incluant le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de crédit. Biophytis met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière.

La politique de Biophytis est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société aux variations de taux d'intérêts du marché.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait affecter les rendements sur la trésorerie et les dépôts à terme. Néanmoins, ce risque est considéré comme non significatif compte tenu des rendements actuellement faibles sur les dépôts à terme détenus par la Société.

Risque de change

Les principaux risques liés aux impacts de change en devises sont considérés comme non significatifs en raison de la faible activité de ses filiales à l'étranger.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque sur actions

La Société ne détient pas de participations ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières.

La Société cherche à minimiser le risque lié aux banques et établissements financiers en plaçant des dépôts à terme auprès d'établissements financiers de premier ordre. Le niveau maximum du risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers. Les créances en cours comprenant principalement les crédits d'impôt recherche « CIR » accordés par l'État français, la Société ne supporte pas de risque de crédit significatif.

Risque de liquidité

Depuis sa création, la Société a financé son activité et sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations successives de capital (y compris lors de son introduction en bourse

en juillet 2015), de recours à des emprunts bancaires et obligataires, d'obtention d'aides publiques à l'innovation et de remboursement de créances de CIR.

D'importantes dépenses liées à la recherche et au développement ont été engagées depuis le démarrage de l'activité de la Société, ce qui a généré jusqu'à ce jour des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 3 745 K€ et 5 030 K€ respectivement pour les périodes de trois mois closes le 31 mars 2018 et le 31 mars 2019.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration (cf. note 2.1).

La Société continuera d'avoir des besoins de financement importants à l'avenir pour supporter le développement de ses candidats médicaments. L'étendue précise du financement requis est difficile à estimer avec exactitude et dépendra en partie de facteurs échappant au contrôle de la Société. Les domaines objets d'incertitudes significatives incluent, sans toutefois s'y limiter :

- Notre capacité à mener à bien des essais cliniques, y compris la capacité à recruter en temps opportun des patients pour nos essais cliniques ;
- L'évolution de l'environnement réglementaire ; et
- L'approbation d'autres médicaments sur le marché qui permettraient de réduire potentiellement l'attrait pour nos candidats médicaments.

Si la Société venait à ne pas pouvoir financer sa propre croissance grâce à des ententes de partenariat, la Société serait dépendante d'autres sources de financement, y compris la levée de capitaux ou la recherche de subventions.

Note 19 : Evènements post-clôture

Contrat de propriété intellectuelle signé avec le CEO de la Société

Le Directeur Général de la Société, mandataire social non salarié de la Société, est impliqué dans les activités de recherche et développement de la Société. Il a développé avec la Société des inventions pour lesquelles la Société a soumis des demandes de brevets dans lesquelles il figure comme co-inventeur et d'autres inventions qui pourraient donner lieu à de nouvelles demandes de brevets dans l'avenir et pour lesquelles il figurera comme co-inventeur.

En tant qu'inventeur, le Directeur Général dispose de certains droits au titre du droit français de la propriété intellectuelle. Ces droits sont distincts des droits légaux qui s'appliquent habituellement aux inventeurs salariés en droit français.

Afin de définir un cadre dans lequel tout droit de propriété intellectuelle découlant des activités de recherche et de développement du Directeur Général serait cédé à la Société, la Société et le Directeur Général ont conclu une convention en mai 2019, approuvée par le conseil d'administration du 13 mai 2019, en vertu de laquelle le Directeur Général aura droit aux paiements suivants pour ses contributions :

- a) un premier paiement forfaitaire en numéraire d'un montant de 90.000 euros, à verser dans les 30 jours suivant le dépôt d'une demande de brevet fondée sur les droits cédés ; et
- b) un deuxième paiement forfaitaire en numéraire d'un montant de 90.000 euros, à verser dans les 30 jours suivant la publication d'une demande de brevet fondée sur les droits cédés ; et
- c) une redevance de 6,5% à l'égard de tout revenu de licence et/ou de toute vente nette par la Société de produits fabriqués grâce aux brevets déposés sur la base des droits cédés.

Le montant total résultant du cumul des trois modes de paiements sera plafonné à hauteur de 2 100 000 euros par plate-forme scientifique.

Dans l'hypothèse où une société pharmaceutique et/ou biotechnologique tierce ferait l'acquisition de 100 % du capital et des droits de vote, les paiements seraient accélérés, de sorte que le plafond, déduction faite de tout montant précédemment versé au titre d'une plate-forme, deviendrait immédiatement exigible.

Un paiement de 450 000 euros sera versé au Directeur Général dans les 30 jours suivant la signature du Contrat de Transfert, dans la mesure où certaines demandes de brevet couvertes par le Contrat de Transfert ont déjà été déposées et ont donc déclenché le paiement de la première somme forfaitaire.